

## RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANŒUVRE

### Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres en Basse Tension (BS, BE manœuvre)

#### OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir l'Habilitation électrique BS BE Manoeuvre

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement en Basse Tension
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des textes réglementaires
- Maintenir ses acquis et ses connaissances sur le titre d'habilitation BS - BE Manœuvre conformément à la norme NF C 18-510

#### METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur, vidéos,
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires,
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

#### PUBLIC CONCERNE :

Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension.

#### PRE-REQUIS :

- BS : Avoir des connaissances en électricité. Un test préalable à la formation peut être proposé.
- BE manœuvre : savoir identifier les matériels des tensions respectives

#### RECYCLAGE :

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

#### MATERIEL :

- Ordinateur et vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Armoire électrique
- Livret de fin de stage.

**DUREE** : 2 jours (14 heures)

#### DATES :

Sessions inter : Voir calendrier

Sessions intra : A définir

#### HORAIRES

Inter : 08h30- 12h00 / 13h30-17h00

Intra : A définir

#### LIEU :

Dans nos locaux ou sur site

#### EFFECTIF

1 à 8 personnes

#### COÛT (non assujetti à la TVA)

Nous consulter

# OURAGAN FORMATION

Email : [contact@ouragan-formation.fr](mailto:contact@ouragan-formation.fr)

Tél : 06 15 24 50 95



## ENCADREMENT :

- La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines.

## EVALUATION :

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant,
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation.

## VALIDATION :

Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable.

## LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

**L'article R4544-10 du Code du Travail** : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à **l'article R. 4544-3**. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

**Décret n° 88-1056 du 14/11/1988** : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

*Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.*

## PROGRAMME :

### Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)

#### Jour 1

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Les limites de son titre d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels, des EPI et des outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident

#### Jour 2

- Application sur une installation type
- Effectuer une VAT
- Procédures d'intervention BS (coupure, remise sous tension)
- Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation
- Travaux pratiques obligatoires.
- Opérations diverses en basse tension sous la surveillance du formateur

#### **EVALUATIONS : Tests théoriques et pratiques**

#### **Bilan de fin de formation**

*Mis à jour le 02 janvier 2024*